Déclaration liminaire - CSA-SD 1er degré – jeudi 11 juillet 2024 – Val-de-Marne

Madame la Directrice Académique,

Mesdames et messieurs membres de ce CSA-SD,

Les résultats des législatives sont un soulagement et sont le fruit de tous ceux qui se sont mobilisés pour préserver notre cadre démocratique. Mais ce soulagement a un goût amer. Jamais un parti d'extrême droite n'a été aussi proche du pouvoir, aussi puissant à l'Assemblée nationale et n'a autant imprégné la France de son goût pour la haine, le repli, le racisme et la violence, sur fond de revanche hideuse.

En cette période historique, marquée par une grande incertitude politique, l'UNSA Éducation et ses syndicats exhortent à ce que cette stabilité momentanée ne devienne pas une continuité déguisée.

Il s'agit plus que jamais de défendre et de promouvoir les services publics, garants de notre bien commun et de l'intérêt général. Nous devons leur donner les moyens de fonctionner de manière optimale pour toutes et tous, sur l'ensemble du territoire national, hexagonal et ultra-marin. Cela passe par une meilleure considération des agents, en améliorant leurs conditions de rémunération, leur qualité de vie au travail, leur formation et en reconnaissant leur professionnalisme.

Nos organisations ont pris leurs responsabilités pour empêcher la prise de pouvoir par le Rassemblement National.

Mais nos organisations avaient assumé leurs responsabilités bien avant cela. Elles l'ont fait en alertant sur la peur du déclassement des populations et des travailleurs, alors que la richesse opulente de certains reste intouchée. Elles ont relayé les difficultés exprimées par nos collègues face à la crise des services publics et de leur attractivité, tandis que les réformes successives, sous couvert de modernisation, ont dégradé la situation. Nos organisations se sont fermement opposées aux changements incessants des politiques éducatives, de jeunesse et d'enseignement supérieur, qui négligeaient les conditions de travail des agents.

Il appartient aux politiques de trouver une voie pour gouverner notre pays. Mais leur devoir est autant d'apaiser nos personnels dans l'exercice de leurs fonctions, que de dresser des perspectives en matière d'Education.

Concernant l'objet de ce CSA-SD.

La carte scolaire pour les établissements du premier degré s'est construite dans un contexte inédit. Les mesures pour la rentrée 2024 sont actées après la fin de l'année scolaire. De nombreuses mesures annoncées au CSASD du mois de janvier sont confirmées en ce 11 juillet. 8 mesures de fermetures conditionnelles se sont transformées en mesures de fermeture ferme. Les besoins demeurent criants. De nombreuses situations d'école de tensions entre personnels sont remontées ces derniers mois, il semble essentiel que les besoins en termes d'encadrement des élèves, des élèves à besoins éducatifs particuliers, de formation et d'accompagnement des personnels soient couverts à la hauteur de l'enjeu de notre service public d'éducation dans notre territoire val-de-marnais.

Le manque d'AESH, de moyens de remplacements, dans certaines zones du département ne favorisent pas le fonctionnement optimal de l'offre d'éducation publique. Nationalement, les acteurs de la gouvernance doivent repenser l'enveloppe mise à disposition pour nos départements franciliens et proposer un réel projet en matière d'éducation.

Nous vous remercions pour l'attention portée à nos propos.

Pour le SE-UNSA 94 et UNSA Education 94

Bastien DIAZ, Marie STAUBER